

Concours des illuminations et décorations de Noël

Pour la première fois et dans le cadre des fêtes de fin d'année, a eu lieu sur la Commune un concours des illuminations et décorations de Noël.

Celui-ci avait pour but de donner aux fêtes une ambiance féérique et lumineuse, et de sélectionner et récompenser l'investissement et l'implication volontaires des «Culoziennes/Culoziens» dans la décoration de leurs habitations.

La participation à ce concours était gratuite et exclusivement réservée aux habitants de la Commune.

Quatre catégories avaient été répertoriées :

- Commerce,
- Maison Individuelle,
- Appartement avec balcon,
- Appartement sans balcon, **pas de participant**

En raison du contexte commercial tendu, des bons d'achats seront remis aux lauréats de ce premier concours. Ils devront être dépensés chez les

commerçants affiliés à la Dynamique des Artisans et Commerçants de Culoz (DACC).

Ce geste permettra également aux commerçants de faire face aux difficultés car ils sont très impactés depuis le début de cette pandémie.

Les lauréats du concours 2020 :

Catégorie «Commerce» : Raymond PACALET

Catégorie «Maison Individuelle» :

- 1er prix : Mme/M. LEDENT CHEVREAU
- 2ème prix : Stéphane GOBATTO
- 3ème prix : Paulette SAJUS

Catégorie «Appartement avec balcon» : Mme/M. CUVELIER

Un grand merci à tous les participants !

CENTRE VACCINATION COVID-19 BELLEY

Le centre de vaccination de Belley est opérationnel depuis lundi 11 janvier 2021.

il est situé dans la salle du Colombier de l'Intégral au 422 avenue Hoff à Belley.

Il dispose de trois postes individualisés de vaccination, une partie dédiée à l'examen post-vaccinal par un médecin et un poste pour le repos.

Les personnels de santé qui procèdent aux actes médicaux de vaccination sont des médecins volontaires de l'établissement et des infirmières retraitées.

Cette campagne de vaccination est destinée, dans un premier temps :

- aux résidents de l'EPHAD,
- aux personnels hospitaliers,

- aux professionnels de santé et paramédicaux du territoire,
- aux aides à domicile,
- aux sapeurs-pompiers
- et aux personnes présentant des signes de comorbidité.

Depuis le 18 janvier, la vaccination est ouverte au plus de 75 ans.

Sur rendez-vous en appelant le 06 59 74 32 82 ou sur www.mgrendezvous.fr/maison-medicale-de-garde-du-bugey



TOUTES LES INFOS SUR LE SITE INTERNET : CULOZ.FR
04 79 87 00 29 - MAIRIE@CULOZ.FR - FACEBOOK

Vous êtes déjà plus de 530 abonnés à Illiwap Merci !

DOSSIER DU MOIS
«ENVIRONNEMENT»

ÉDITO

C'est sans aucun regret que nous laissons derrière nous 2020.

Il nous faut désormais regarder devant avec espoir. Espoir que cette pandémie régresse, espoir que nous puissions retrouver une vie plus agréable et plus conforme avec celle que nous connaissions.

Certes, il va encore falloir nous armer d'un peu de patience en cette première partie d'année 2021 mais je suis certain que la situation va évoluer favorablement et que cet été nous pourrions retrouver l'ensemble de nos animations estivales qui nous ont tant manquées. Même si l'impact aura été certain également sur l'action communale, celle-ci ne s'est pas arrêtée. Il a fallu s'adapter, réorganiser les services communaux afin d'assurer la continuité du service public. Malgré les annulations ou reports de réunions notre travail s'est poursuivi et de nombreux travaux se dérouleront cette année encore afin d'améliorer notre cadre de vie (sécurisation de la traversée du hameau de Chatel, avenue Jean Falconnier, rénovation du gymnase Jean Falconnier..)

Je tiens à vous présenter en mon nom et celui des membres du conseil municipal des vœux de santé, de bonheur mais aussi d'espoirs et de joie retrouvée pour cette année 2021.

Le Maire
Franck ANDRE-MASSE

CURAGE DU PIÈGE À GRAVIERS DE LA LÔNE ET DU JOURDAN

La Communauté de Communes Bugey Sud a réalisé (dans le cadre d'un arrêté Préfectoral et d'une déclaration d'intérêt général) des travaux de prévention des risques inondations par curage du piège à graviers à la confluence du Jourdan et de la Lône, à Culoz.

A noter que le Jourdan est complètement busé et enterré sur 200 mètres en amont, depuis le monument aux morts jusqu'au parking de Carrefour.

Les matériaux extraits (graviers issus du Jourdan qui dévalent du Grand Colombier) ont ensuite été réinjectés (conformément au Code de l'Environnement) sur un secteur ne présentant pas d'enjeux directs liés aux risques inondations.

Le Sérán (à sa confluence avec le ruisseau des Rochers à Ceyzérieu) a été le lieu privilégié : proche de Culoz, facile d'accès pour décharger les matériaux sans dégrader les berges et juste en amont d'un secteur du Sérán qui a subi un très gros curage dans les années 1960. 200 m³ environ ont été réinjectés, une petite «paille» par rapport aux extractions passées.

Les modelés de terrassement des graviers dans le Sérán, en attendant une première

crue qui pourra remobiliser une partie des matériaux vers l'aval à sa guise, ont consisté à former une banquette latérale dans le lit du Sérán afin de «pincer» les écoulements.

En pinçant le lit, à débit et pente équivalente, cela a permis de retrouver sur quelques mètres un courant plus vif en basses eaux, qui présente alors des caractéristiques qui pourraient offrir une belle zone de frayères à salmonidés, devenues trop rares aujourd'hui.

Des travaux menés juste avant la période qui va marquer la reproduction des truites fario. La nature est venue faire un clin d'oeil puisqu'un mâle de truite fario s'est posté sur la zone de courant créée par l'aménagement deux heures après l'arrêt des travaux.



LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE EST L'AFFAIRE DE TOUS !

L'ambrosie est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant. La lutte contre l'ambrosie est un enjeu de santé publique dans notre région. Presque 8 % de la population régionale est concernée par des allergies à l'ambrosie.

Pour interrompre le cycle annuel de la plante et réduire le stock de semences dans les sols, les interventions sur les plants d'ambrosie doivent avoir lieu avant la grenaison (arrachage, fauchage, déchaumage, désherbage...)

Si vous identifiez des plants d'ambrosie, adoptez le bon comportement en fonction du lieu :

- sur ma propriété : je l'arrache,
- sur un lieu public : je signale la zone infestée grâce à la plateforme www.signalement-ambrosie.fr



DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT SONT EN COURS SUR LE MASSIF DU GRAND COLOMBIER

Département, Communauté de Communes, Syndicat d'Alpage unissent leurs forces pour aménager l'Espace Naturel Sensible du Massif du Grand Colombier en menant des travaux de réorganisation de l'alpage.



Le massif du Grand Colombier est un site d'attractivité majeur du département de l'Ain et du territoire de Bugey-Sud.

Il est de plus en plus convoité par les cyclistes et randonneurs, mais aussi par tous les amateurs d'activités de pleine nature. La qualité de ce massif classé Natura 2000 et labellisé Espace Naturel Sensible par le Département vient de ses richesses naturelles et paysagères.

L'origine et le maintien de cette biodiversité exceptionnelle sont indissociables de l'activité agricole. Ce sont plus de 300 génisses qui pâturent chaque année de juin à septembre et qui permettent notamment de maintenir un équilibre entre les habitats boisés et les prairies.

La hausse de la fréquentation du site par les randonneurs, les VTTistes, les cyclistes et les véhicules a entraîné des accidents et révélé des incivilités en tout genre.

Pour répondre à cette problématique, les Communautés de Communes Bugey Sud et Ussets et Rhône, le Département de l'Ain, les services de l'Etat, l'animateur du site Natura

2000 et du Conservatoire d'Espaces Naturels, les gestionnaires d'espaces naturels du site ainsi que la profession agricole ont signé une chartre de bonne cohabitation des usages sur le Massif.

Dans la continuité de cette démarche, le syndicat d'alpage du Colombier, avec le soutien technique de la Société d'économie montagnarde de l'Ain, a sollicité les collectivités pour mettre en oeuvre un projet de réorganisation de l'alpage du Colombier.

Le Département de l'Ain et Bugey Sud ont répondu favorablement et ont lancé des travaux en novembre. Ils se sont achevés autour du 1er décembre 2020.

Nature des travaux :

- création d'une piste de 150 m pour le passage des bovins dans une zone boisée,
- pose de clôtures électriques fixes et pose d'une barrière canadienne,
- aussi, un Goya (mare artificielle) de 150 m³ va être créé pour l'abreuvement du bétail.

